

Lycée JEAN Racine
Réunion d'informations
Nouveaux élèves et parents

Année 2021-2022

Jeudi 16 septembre 2021

Plan de la réunion

- 1 – Personnels de l'établissement
- 2 – Bilans de rentrée 2021
- 3 - Tests de positionnements de secondes et 1^{ère} année de CAP
- 4 - Rappels sur la scolarité au lycée
(voie générale, voie technologique, voie professionnelle)
- 5 – Enjeux de la classe de seconde - Timing de l'orientation
- 6 – Point sur l'expérimentation du cartable numérique / ENT
- 7 – Point sur la situation sanitaire
- 8 – La représentation des parents d'élèves dans les instances du lycée
- Questions diverses

1 – Personnels de l'établissement

- Personnels de direction :
M. MARTINEL (Proviseur),
M. BLANC (Proviseur Adjoint),
M. MAILLARD (D.D.F.),
sur rendez-vous

- Personnels de gestion :
Mme BREGERE (Agent comptable),
Mme ROGER (Agent Intendance),

- Secrétariats :
Mme MAUPIN (Secrétariat Proviseur),
Mme BARDIN (Secrétariat Prov. Adjoint),
Mme FIRMIN (Secrétariat D.D.F.),
Mme SCHNEBLE (Secrétariat des élèves)

**ARD : système de
réservation au service
de restauration
9H30**

1 – Personnels de l'établissement

- Vie scolaire :
Mme LEGRANGER (CPE Hall),
Mme MARCHAND (CPE Patte Oie),
Mme MARTIN (CPE SEP),
Équipe de 15 Assistants d'éducation
 - Aides aux élèves et familles :
Mme BLONDEL (Assistante Sociale),
Mme LETESSE (Infirmière),
Mme BAILLEUL et Mme CARON
(Conseillères Orientation et Psychologues)
 - Professeurs Principaux :
1 pour chaque classe de seconde,
1 suppléant pour classe de la SEP
- CDI : 2 documentalistes**
Mme DEQUEVAUVILLER, Mme KOUAKOU
- Ouvert sur horaires lycée
sauf de 12h00 à 12h45**

1 – Personnels de l'établissement



Craquotte



Et Inox

**Journée
verte**

**Éco
délégués**

2 – Bilans de rentrée 2021

Filières	
CAP 1 ^{ère} année	
ATMFC	22
OL	30
Total CAP	52
BAC PRO Secondes	
MELEC/SN	26
MEI	11
TCI	14
GA	28
Total BAC PRO	79
TOTAL SEP	131

Effectif total
1151 élèves

333 élèves en SEP
(dont 16 apprentis)
801 au LGT
(dont 49 BTS)
17 apprentis BTS MS

50 internes
855 DP

2de	
2de1	35
2de2	31
2de3	34
2de4	32
2de5	31
2de6	29
2de7	33
2de8	34
Total 2de	259

2 – Bilans de rentrée 2021

Classe	Juin 2021	Septembre 2021 (classe supérieure)
CAP ATMFC	18	14
CAP OL	31	30
BAC MEELEC	30	15 MELEC et 11 SN
BAC MEI/TCI	27	12 MEI et 17 TCI
BAC GA	29	31

2 - Passages en classe supérieure

269 élèves de secondes au lycée en juin 2021 :

- 183 passages en 1^{ère} générale soit 68 %
- 18 passages en STI2D soit 6,70 %
- 57 passages en STMG soit 21,20 %
- 5 passages autres 2^{ème} techno hors établissements, soit 1,8 %
- 3 passages voie pro, soit 1,1 %
- 3 redoublements 2GT, soit 1,1 %

Les effectifs à la rentrée :

- 1^{ère} générale : 186 élèves
- 1 STI2D : 18 élèves,
- 1STMG : 57 élèves.

Arrivées et
apports d'élèves
extérieurs

2 - Passages – voie Générale et Technologique

Choix des enseignements de spécialités :

- 48 combinaisons différentes demandées,
- les 3 plus demandées :
 - Maths – PC – SVT : 35 élèves,
 - SES – HGGSP – HLPHI : 14 élèves,
 - HGGSP – HLPHI – LLCE : 10 élèves,
- 28 combinaisons demandées par 1 ou 2 élèves,
- 100 % des élèves satisfaits sur les vœux 1 – 2 – 3 pour la 3^{ème} année consécutive
- alignements plus compliqués en Terminale

3 – rappels sur la scolarité au lycée

TESTS DE POSITIONNEMENTS

- Secondes générales et professionnelles
- ET aux premières années de CAP
- en français et en mathématiques
(40-50 minutes pour chaque discipline)
- sur poste informatique
- du 20 septembre au 24 septembre
(rattrapages semaine suivante + expérimentation pour 2^{nde}6)
- viennent en complément de ceux effectués en interne
- restitution individuelle aux élèves fin septembre
- permettent la mise en place des accompagnements personnalisés

3 - La seconde générale

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

3 - La voie GÉNÉRALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première**
(4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale**
(6h hebdomadaires par spécialité)

3 - La voie GENERALE en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- ~~Littérature et langues et cultures de l'Antiquité~~
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- ~~Biologie-écologie (lycées agricoles)~~

3 - La voie technologique en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ~~ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social~~
- ~~STL : Sciences et technologies de laboratoire~~
- ~~STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués~~
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- ~~STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration~~
- ~~S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse~~
- ~~STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)~~

3 – voie technologique - Les enseignements

- Enseignements communs :
 - Français (en première) : 3h
 - Philosophie (en terminale) : 2h
 - Histoire Géographie : 1h30
 - Langues vivantes (A et B) : 4h
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18h30 sur l'année
- Enseignements de spécialité :
 - 3 enseignements de spécialité en première
 - 2 enseignements de spécialité en terminale
 - Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

3 – voie professionnelle - Les enseignements

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études,
 - Le **Baccalauréat Professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous **statut scolaire** dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En **apprentissage** dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

16h par semaine + 3h
de co-intervention

Réalisation d'un chef-
d'œuvre

12 à 14 semaines
sur 2 ans

8,5h par semaine + 3h
de co-intervention

3,5h par semaine

31h par semaine

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE	551 h	494 h	
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	1045 h
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	246 h	221 h	
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	467 h
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION	101 h	91 h	192 h
TOTAL DES HEURES	de 1108 h à 1143 h	de 1016 h à 1051 h	de 2124 h à 2194 h

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

13h par semaine + 2h de co-intervention

Réalisation d'un chef-d'œuvre

22 semaines sur 3 ans

12h par semaine + 2h de co-intervention

3h par semaine

30h par semaine

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h	
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	
	de 140 h à 210 h	de 210 h à 280 h	280 h	de 630 h à 770 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h	
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	966 h
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

5 – Enjeux de la classe de seconde

TIMING DE L'ORIENTATION EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, le lycée informera les élèves et les familles des **enseignements de spécialité** qui seront **disponibles** au sein de l'établissement.
- Des **journées spécifiques** destinées à **l'orientation** seront organisées pour les élèves
- des **bancs d'essai en filières technologiques** permettront aux élèves de se faire une idée précise sur la STI2D et la STMG
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « **fiche dialogue** » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- aux conseils de classe du 2^{ème} trimestre, **avis de l'équipe pédagogique** sur les souhaits formulés
- **affinages des souhaits** lors du 3^{ème} trimestre – lien avec les pp
- **confirmation** des souhaits ou **modification** sur la fiche de dialogue pour la fin du 3^{ème} trimestre
- **Avis définitifs** formulés lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre (début juin)

6 – Expérimentation cartable numérique

Rappels : Les manuels numériques au lycée

Depuis la rentrée scolaire 2019, le lycée Jean Racine s'est engagé dans l'utilisation des manuels numériques. A la rentrée 2020, la Région Hauts de France impulse l'expérimentation « Lycée de demain - manuels numériques » pour 8 lycées de la Région, dont le lycée Jean Racine (financement des manuels numériques + installation d'un réseau WIFI performant au lycée),

Rentrée scolaire 2021 : mise en place d'un cartable numérique en 2de GT

Dans l'objectif d'exploiter au mieux les manuels numériques en classe et à la maison, doter les élèves d'un support physique leur permettant de consulter leurs manuels ainsi que différents outils et ressources pédagogiques mis à disposition via l'ENT, Pronote et internet.

Cette expérimentation menée sur les 8 classes de 2GT

6 – Expérimentation cartable numérique

Un cartable numérique, c'est quoi ?

Il s'agit d'une tablette dans laquelle sont intégrés les manuels scolaires numériques ainsi que d'autres ressources et outils pédagogiques (calculatrice, accès à Pronote, ENT, Pearltrees...) qui seront consultables en classe et à la maison.

Attention, il ne s'agit pas d'une tablette classique puisque les accès à certaines ressources et applications seront rendus impossibles à certains moments par l'administrateur.

Un cartable numérique présente les avantages suivants :

- **Allègement** du poids du cartable de l'élève et pas d'oubli de livres possible
- **Disponibilité** de l'ensemble des ressources pédagogiques centralisé sur un même support
- Possibilité de suivre les cours à **distance** si nécessaire
- Pas d'achat de **calculatrice** en seconde
- **Gratuité** des manuels numériques pour les familles pendant les 3 ans de lycée de l'élève
- Entière **possession** de la tablette par la famille qui en gardera l'usage à la fin de la scolarité de l'élève.

6 – Expérimentation cartable numérique

L'acquisition du cartable numérique au lycée

La tablette figure sur la liste des fournitures. En contrepartie, il n'y avait ni manuel scolaire, ni calculatrice à acheter

Un tarif a été négocié auprès d'un partenaire régional au prix de 240 € TTC, coque de protection comprise, garantie de 2 ans incluse. La garantie ne couvre pas le bris de matériel, ni le vol. Il conviendra donc de contacter son assurance pour savoir si la tablette est couverte par l'assurance scolaire ou la garantie responsabilité civile de la famille. A défaut, il faudra souscrire une garantie supplémentaire.

A ce jour, 230 tablettes commandées et livrées prochainement. Il reste 30 familles avec lesquels il faut encore travailler pour le règlement de la tablette.

7 – Point situation sanitaire

- **Protocole sanitaire défini selon 4 niveaux de circulation du virus :**
 - **VERT**
 - **JAUNE**
 - **ORANGE**
 - **ROUGE**
- Pour la rentrée, niveau **Jaune**
- **Service de restauration :**
 - une organisation en 4 services pour limiter
 - des créneaux de passage figurent sur l'emploi du temps de chaque classe,
 - une recommandation d'un service individuel (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette)
- Complément sur le port du masque part **arrêté préfectoral** du 23/08

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local	• Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	• Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			

8 - La représentation des parents au lycée

8 - La représentation des parents au lycée

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils sont tous électeurs et éligibles aux instances représentatives du lycée et notamment au conseil d'administration, mais pas uniquement.

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 30 personnes :

- 10 membres de droit (proviseur, proviseur adjoint, agent comptable gestionnaire, DDF, CPE, 2 représentants du CR, 2 représentants de la commune, une personnalité qualifiée),
- 10 représentants des personnels qui sont élus (7 enseignants et 3 personnels administratifs, sociaux, de santé ou de services)
- **10 représentants des élèves et des parents** qui sont élus (5 parents et 5 élèves).

8 - La représentation des parents au lycée

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Instance décisionnelle

- emploi de la dotation horaire,
- règlement intérieur et projet d'établissement,
- budget,
- contrats et conventions.

Instances consultatives

- création et suppressions d'options / enseignements spécifiques,
- manuels scolaires et fournitures,
- utilisation des dotations,
- utilisation des locaux hors temps scolaires.

8 - La représentation des parents au lycée

II. Les autres instances

- Le **conseil de classe** (2 représentants de parents par classe),
- Le **conseil de discipline** : réunit pour des faits graves commis par les élèves. Instance qui prononce une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement,
- Le **CESC**, qui définit les actions à mettre en place au lycée sur les thématiques liées à la santé et à la citoyenneté.

Merci pour votre attention

Questions diverses